



## Concours SSHH - Assemblée annuelle 2025

La SSHH propose à nouveau à l'occasion de l'assemblée annuelle 2025, un concours avec trois catégories. La remise des prix se fera durant le « Joint Annual Meeting ».

- **Conditions de participation:** Être au moins premier ou dernier auteur, être membre individuel ou collectif de la SSHH ou en avoir fait la demande pour l'assemblée générale de 2025.
- **Critères d'évaluation:** Valeur scientifique/logique, qualité formelle, intérêt pratique et degré d'innovation
- **Délai de soumission:** Prévus pour le mois de mai, voir site web IMK
- **Langue:** Anglais, Français, Allemand ou Italien
- **Jury:** Pour le Meilleur Poster et la Meilleure Publication ⇒ le comité de la SSHH  
Pour la Meilleure Innovation ⇒ le comité de la SSHH et l'auditoire présent

Catégories	Meilleur Poster	Meilleure Innovation	Meilleure Publication
<b>Prix</b>	1. Prix CHF 1'000.- 2. Prix CHF 500.- 3. Prix CHF 300.-	1. Prix CHF 1'000.- 2. Prix CHF 500.- 3. Prix CHF 300.-	1. Prix CHF 3'000.-
<b>Soumission/ Format</b>	Via la page d'accueil du congrès Masque de saisie prédéfini par l'organisateur du congrès	Via la page d'accueil du congrès Masque de saisie prédéfini par l'organisateur du congrès	Via mail à <a href="mailto:sekretariat@sgsh.ch">sekretariat@sgsh.ch</a> Publication/manuscrit accompagné d'une lettre de motivation
<b>Conditions de participation</b>	Participation active lors du Poster walk ou Poster viewing  Les résumés (abstracts) sélectionnés par le comité peuvent être présentés avec 3 diapositives durant le Poster flash (pas d'influence sur l'évaluation).	Projets d'innovation des établissements médicaux concernant la prévention des infections dans le domaine de la santé  Ce projet peut être réalisé ou simplement être au stade d'idée, néanmoins la justification d'une transposition réussie augmente les chances de victoire.  Les projets qui ne sont pas retenus pour une présentation orale, peuvent être présentés comme poster.	Travail dans le domaine de la prévention des infections/de l'hygiène hospitalière liée aux soins, qui a été accepté en tant qu'article approuvé par ses pairs et publié en ligne ou sur papier entre le 1 <sup>er</sup> mai 2024 et le 30 avril 2025.